

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DA.



LIGUE DE PROVENCE, ALPES, CÔTE D'AZUR DE JUDO

COMITE DE JUDO DES BOUCHES-DU-RHÔNE



CIRCULAIRE OCTOBRE 2017

sommaire

- 1- Stage départemental benjamins, minimes, cadets de Toussaint
- 2- Entraînements départementaux benjamins, minimes
- 3- SHIREN GENERATION 13
- 4- Foire de Marseille
- 5- Distinctions fédérales
- 6- Valorisation des enseignants
- 7- Soirée de gala des Ceintures d'Or
- 8- Master Vétérans
- 9- Demandes de subventions
- 10- Procédure de vente des passeports
- 11- Contrat club
- 12- Suivi médical de prévention
- 13- KIM et MONO



Altersis

📍: 4 rue Ranque — Le Massilia — 13001 MARSEILLE ☎: 04 91 84 67 59

✉: secretariat@comite13judo.fr

1 - STAGE DEPARTEMENTAL BENJAMINS / MINIMES / CADETS



BILAN DU STAGE PRECEDENT:

42 Stagiaires

Encadrement:

- Pianfetti Fabien
- Garnier Michaël
- Messerane Hadjira
- El Mani Adil

Suite au bon déroulement des stages de l'année précédente, le comité 13 propose cette année encore un stage sportif départemental en internat pour les benjamins, minimes et cadets des clubs des Bouches du Rhône pendant les vacances de la Toussaint.

DU MARDI 31 OCTOBRE AU SAMEDI 4 NOVEMBRE

TARIF: 5 jours en pension complète → 295€

LIEU: L'isle sur Sorgue (84)

Inscriptions ouvertes : dossier à télécharger sur le site du Comité

2- ENTRAÎNEMENTS DÉPARTEMENTAUX BENJAMINS / MINIMES

Dates importantes à retenir pour les entraînements départementaux
benjamins et minimes

2017: 4 octobre / 15 novembre / 6 décembre

2018: 10 janvier / 7 février / 21 mars / 18 avril / 16 mai / 13 juin

1 - Les minimes 2^{ème} année sont invités à participer à ces entraînements avec les cadets et juniors du pôle espoir et du pôle France de **17h à 19h30**.

2 - Les benjamins et les minimes 1^{ère} année, sont également invités à participer à ces entraînements mensuels de **14h à 16h30** en présence de l'école des cadres de la ligue PACA.

Ces entraînements ont pour but d'apporter un complément technique et de permettre la pratique du randori avec d'autres partenaires de club.

Autres dates à retenir :

- Samedi 11 Novembre: Stage katas
- Samedi 18 Novembre: Circuit cadets 2D - La Martine
- Dimanche 19 Novembre: Circuit minimes - La Martine

3- SHIREN GENERATION 13

Cette année encore, le Comité 13 Judo propose aux clubs d'un même secteur une compétition inter-générationnelle regroupant leurs judokas à partir de pré-poussins jusqu'à vétérans.

3 secteurs :

- OUEST → Le 22 octobre aux Saintes Maries de la mer
- CENTRE → Le 12 novembre à Marseille salle vallier
- EST → Le 26 novembre à Aubagne, gymnase Serge Mesone

Pesée :

Accueil Clubs/Officiels	Minimes 2003/2004	Benjamin s 2005/2006	Poussins -34 2007/2008	Poussins +34 2007/2008	Pré-poussins 2009/2010	Cad/Jun/Sen/ Vétérans 2002 et avt
7h30	8h	9h30	11h	12h30	14h	15h30

Voir le règlement sur le site: www.judo13.fr

4- FOIRE DE MARSEILLE

Le Comité 13 Judo sera à nouveau présent sur la foire de Marseille sur le stand du CDOS du :

VENDREDI 29 SEPTEMBRE au DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE

Nous proposons aux professeurs du département et leurs élèves de venir démontrer les richesses de notre sport et faire promouvoir leur club.

Inscription auprès du secrétariat avant le 25/09 qui vous remettra es billets.

5- DISTINCTIONS FEDERALES

Ci-dessous, un tableau récapitulatif des critères d'attribution des distinctions fédérales.

Distinctions	A qui ?	Critères d'attribution
Lettre de félicitation	Personnes licenciées ou non, pour des activités au service du judo qui ne concernent pas l'enseignement	Activités depuis 4 ans minimum (club, comité ou ligue). Engagement à la réalisation d'action pour le judo (ex : Buvette).
Médaille de bronze	Personnes en reconnaissance d'actions au service du judo depuis 8 ans au moins (comité ou ligue). Minimum 12 ans de licence ou 8 ans depuis la lettre de félicitation.	<ul style="list-style-type: none"> • Actions conformant à au moins 1 valeur du code moral • Participation à des stages • Formateur (de dirigeants, arbitre...)
Médaille d'argent	Personnes en reconnaissance d'actions au service du judo depuis 12 ans au moins (comité, ligue ou national). Minimum 16 ans de licence ou 4 ans depuis la médaille de bronze.	<ul style="list-style-type: none"> • Actions conformant à au moins 3 valeurs du code moral • Participation à des stages • Formateur (de dirigeants, arbitre...)
Médaille d'or	Personnes en reconnaissance d'actions au service du judo depuis 16 ans au moins (au delà du régional). Minimum 20 ans de licence ou 4 ans depuis la médaille d'argent.	<ul style="list-style-type: none"> • Actions conformant à au moins 5 valeurs du code moral • Participation à des stages • Formateur (de dirigeants, arbitre...)
Palme de bronze	Enseignants qui exercent depuis 8 ans au moins. Formateurs de ceintures noires, arbitres et commissaires sportifs.	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants respectueux des valeurs et qui savent se maîtriser. • Personnes de confiance et fidèles à leur parole donnée • Rayonnement sur l'ensemble de la région
Palme d'argent	Enseignants qui exercent depuis 12 ans au moins. Formateurs de ceintures noires, arbitres, commissaires sportifs et athlètes au niveau régional.	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants respectueux des valeurs et qui savent se maîtriser. • Personnes de confiance et fidèles à leur parole donnée • Rayonnement qui va au delà de la région
Palme d'or	Enseignants qui exercent depuis 16 ans au moins. Formateurs de ceintures noires, arbitres, commissaires sportifs et athlètes au niveau national.	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants respectueux des valeurs et qui savent se maîtriser. • Personnes de confiance et fidèles à leur parole donnée • Rayonnement et une notoriété reconnue au niveau national
Grande médaille d'or	Dirigeants ou enseignants qui exercent depuis 25 ans et au moins 30 ans de licence.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'actions exceptionnelles pour le développement du judo • Comportement et notoriété reconnus de tous

Le Comité remet des diplômes lors du Kagami Biraki, de l'Assemblée Générale ou du gala des Ceintures d'or. Pour toutes autres récompenses, les médailles sont à la charge des clubs.

6- VALORISATION DES ENSEIGNANTS

Comme nous vous l'avons annoncé à plusieurs reprises, un de nos objectifs pour cette olympiade 2016/2020 est l'élévation du niveau, du nombre, de l'implication... du corps des enseignants du département.

Pour cela, nous avons décidé de **valoriser les enseignants** qui s'investissent dans leur formation personnelle, qui s'impliquent dans la vie du département, et bien entendu dans celle de leur club.

Pour cela, nous avons établi un classement regroupant **3 rubriques**:

- **Je suis...** (votre grade, votre niveau en arbitrage,...),
- **Je fais...** (votre implication dans la vie du département: arbitre, juge, stages de formation,...),
- **Je fais faire...** (la vie de votre club avec 2 rubriques :
 - **le nombre de licences**
 - **autres critères** (nombre de participation en compétition, le nombre de CN, d'arbitres, d'enseignants formés...).

Nous récompensons les plus méritants lors du gala des

«Ceintures d'Or du Comité 13»

7- SOIRÉE DE GALA DES CEINTURES D'OR

Samedi 14 Octobre

1395, Avenue de la Méditerranée - 13180 Gignac-la-Nerthe

Au programme : remises de récompenses aux **athlètes, professeurs, arbitres et commissaires sportifs**, démonstration de kata, projection d'un film... suivis d'un cocktail.

Pour les volontaires, nous poursuivrons avec un dîner-spectacle organisé et animé par la troupe du MUSIC HALL.

8- MASTER VETERANS

Pour la première fois en Provence, le Comité 13 Judo organise une rencontre internationale vétérans, associée à l'image d'une pratique du **Sport Santé** pour tous. Ce master, regroupant les judokas de + de 30 ans de la France entière et de pays étrangers, se déroulera

le **SAMEDI 26 MAI 2018**, au **Gymnase PIOT de VITROLLES**.

Un village Sport Santé sera mis en place qui regroupera les institutionnels concernés, les associations de médecine du sport, les professions médicales et para-médicales, les professionnels concernés par la thématique du Sport Santé.

En marge de la manifestation, une conférence se déroulera sur le thème du Sport Santé présentée par une association de médecine du sport.

Réservez cette journée !

9 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Les dossiers de demandes de subventions 2018 au Conseil Départemental sont à déposer entre :

le 18 SEPTEMBRE 2017 et le 16 JANVIER 2018

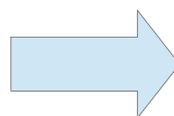
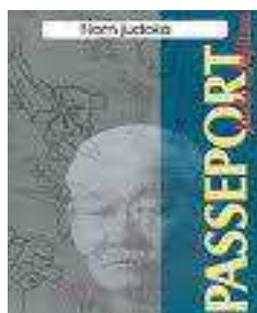
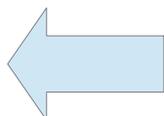
Information complémentaire : Tous les dossiers déposés avant le **18 décembre 2017** bénéficieront d'un traitement prioritaire.

10 - VENTE DE PASSEPORTS

Le comité13 est chargé de vendre les passeports fédéraux aux clubs du département. Pour faciliter vos démarches nous recevons vos commandes au secrétariat du Comité par téléphone et nous vous livrons vos passeports sur le lieu des compétitions organisées par le Comité13, contre paiement par chèque uniquement.

Au comité
4, rue Ranque
13001 Marseille

Règlement par
chèque ou en
espèces



Par téléphone
04 91 84 67 59
Commande à
récupérer lors d'une
manifestation

**Paiement par
chèque
uniquement**

11 - CONTRAT CLUB

Procédure extranet de déclaration des membres du bureau et autres renseignements concernant votre club.

En ce début de saison, pensez à mettre à jour votre contrat club :

Se connecter sur www.ffjudo.com - EXTRANET

Saisir votre code personnel [utilisateur + mot de passe]

Cliquer sur l'onglet "Gestion du club"

Cliquer sur le bouton "Modification du contrat club".

Nous vous rappelons que cette mise à jour est indispensable. Les dirigeants de votre club doivent être licenciés ce qui garantit l'assurance responsabilité civile de votre association.

12- SUIVI MEDICAL DE PREVENTION

Depuis plusieurs années, le Conseil Départemental des Bouches du Rhône permet aux collégiens (10 -16 ans, non-inscrits sur listes ministérielles) du Département inscrits dans les clubs sportifs d'accéder au **Suivi Médical de Prévention personnalisé**.

Il s'agit d'un **bilan de santé complet gratuit** (électrocardiogramme, spirométrie, consultation diététique, évaluation psychologique, consultation morphologique) permettant de détecter des troubles ou contre-indications et sécuriser la pratique sportive.

Ce bilan est mis en place dans **les 4 centres de médecine du sport du département** :

- Centre Provençale de Médecine du Sport d'Aubagne
- Sport santé Provence Aix-en Provence
- Hôpital Salvator de Marseille
- Centre Mutualiste de Martigues.

L'inscription est à effectuer auprès de l'organisme suivant:

Sophie CASGHA

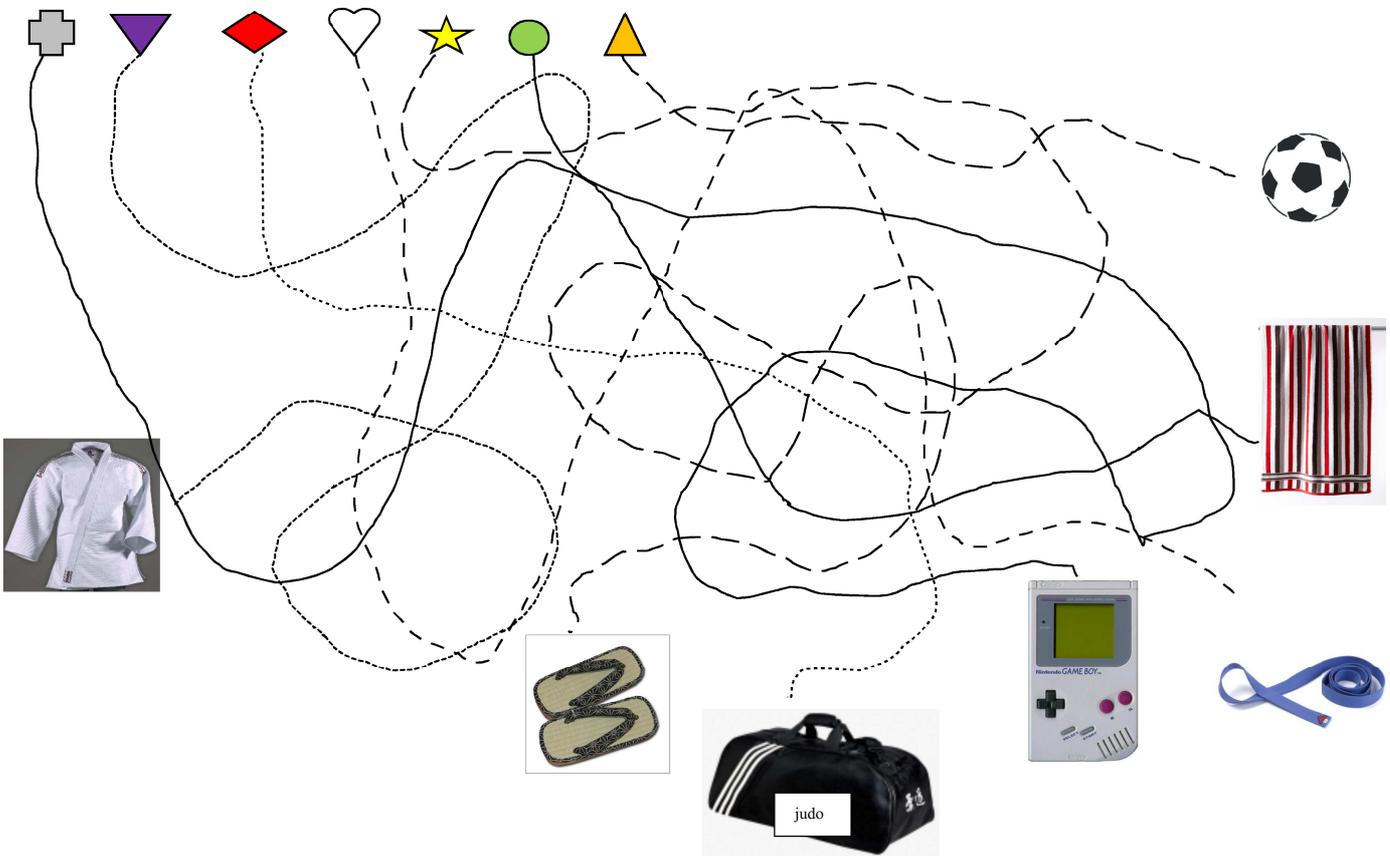
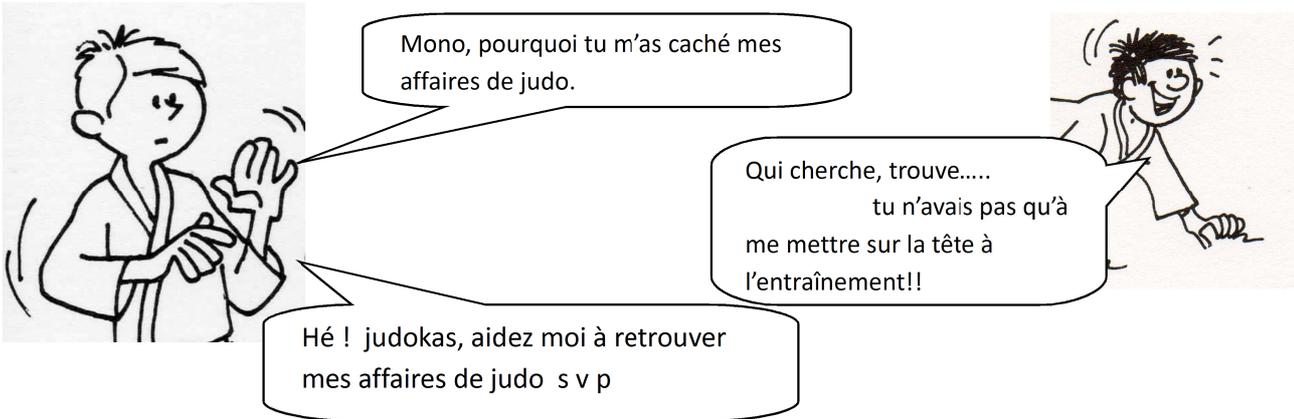
**CHARGÉE DE PROJETS SPORTS
AU COMITE DEPARTEMENTAL 13
Sport et Santé / Sport et Handicap**

Tel: 04 13 31 96 92

sophie.casgha@departement13.fr

13- LES AVENTURES DE KIM ET MONO

n°18 Octobre 2017

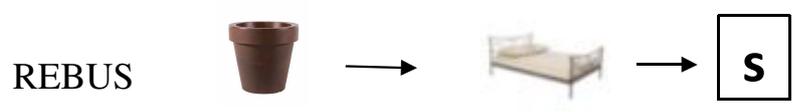


Oli CHARADES

A l'aide de ces indices, trouvez 3 valeurs du code moral du judoka :

1/ Première voyelle, 2/ se trouve à l'intérieur du pain, 3/ dernière syllabe de moitié :

1/ Se trouve entre la tête et les épaule, 2/ grosse colère :



: